



Commission scolaire
des Patriotes

RAPPORT SOMMAIRE
BUDGET 2016-2017

270 L'ARPEGE - Dépenses

2016/05/31 15:15

Cat.	Description	Budget	Effectif
A*	Fonctionnement	68 819 \$	0.000
B0*	Service de garde	305 857 \$	0.000
B10A	Lecture à l'école	0 \$	0.000
B14	Services aux dîneurs	22 598 \$	0.000
B16	Projet particulier pédagogique	0 \$	0.000
C00	Salaire du personnel enseignant	1 146 840 \$	16.559
D00	Salaire du personnel autre qu'enseignant	286 042 \$	4.518
H	Perfectionnement	2 964 \$	0.000
P	MAO et améliorations aux bâtiments	7 491 \$	0.000
P13	Technologie de l'information	0 \$	0.000
P14	MAO services aux dîneurs	0 \$	0.000
P15	Embellissement de cours école	0 \$	0.000
		1 840 611 \$	21.077

Adopté par le Conseil d'établissement le :

8 juin 2016
M. Lévesque

Signature du Président ou de la Présidente :

Date: 8 juin 2016

Afin de faciliter les opérations relatives aux modifications de budget en cours d'année, il est convenu que le directeur d'établissement est autorisé à effectuer des transferts de crédits à l'intérieur du budget de l'établissement, sous réserve des règles de transférabilités de la Commission scolaire.

Adopté par le Conseil d'établissement le :

8 juin 2016
M. Lévesque

Signature du Président ou de la Présidente :

Date: 8 juin 2016



École L'Arpège

649, rue Saint-Joseph

Sainte-Julie, Québec, J3E 1W8

Téléphone : 450-645-2344 Télécopie : 450-649-6180

Le 8 juin 2016

Monsieur Patrick Mendes
Directeur général adjoint
Commission scolaire des Patriotes
1740 rue Roberval
St-Bruno-de-Montarville
J3V 3R3

Objet : changement de la composition du conseil d'établissement de l'École L'Arpège

Monsieur,

La présente est pour demander de modifier le nombre de parents siégeant au conseil d'établissement de l'École L'Arpège. En effet, selon les documents consultés le nombre de parents membres était de cinq à l'origine. Toutefois, au cours des ans, le nombre de parents intéressés par le poste était insuffisant à la formation d'un conseil et exigeait la tenue de multiples Assemblées générales de parents pour former le conseil. Notre difficulté a formé ce conseil met en péril à chaque année la formation de ce dernier et pourrait éventuellement mener l'école à prendre des décisions sans la représentation des parents.

Pour cette raison, les membres du conseil d'établissement ont voté à l'unanimité une résolution à l'effet que le nombre de parents-membres soit de quatre, ce qui faciliterait la formation d'un conseil d'établissement à l'École L'Arpège. Vous trouverez ci-jointe une copie de la résolution CÉ #08-06-2016-07 adoptée à la séance du 8 juin 2016

En espérant le tout conforme, recevez Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Madame Marie-Josée Lalonde, présidente du CÉ

Madame Martine Picard, directrice





École L'Arpège

649, rue Saint-Joseph

Sainte-Julie, Québec, J3E 1W8

Téléphone : 450-645-2344 Télécopie : 450-649-6180

Résolution

CE-08-06-2016-07

Séance du 8 juin 2016 à 17h00 local de la salle du personnel

Objet : Résolution nombre de membres parents au conseil

Considérant que, au cours des années, le nombre de parents membres au conseil d'établissement est difficile à atteindre lors de la tenue de l'assemblée générale des parents en début d'année;

Considérant que, l'École L'Arpège est une petite école et dont le nombre de parents est plus restreint;

En conséquence, sur proposition de Marie-Claude Landry.

Il est résolu à l'unanimité, d'adopter la demande de la direction ayant pour but de demander au Directeur général adjoint de la commission scolaire des Patriotes de changer le nombre de parents membres du conseil d'établissement en passant de cinq (5) à quatre (4) pour l'année 2016-2017.

Adopté à l'unanimité
CE-08-06-2016-07

Madame Marie-Josée Lalonde, Présidente

Madame Martine Picard, Directrice





Bilan des activités du Conseil d'établissement 2015-2016 École l'Arpège

Le Conseil d'établissement est formé de cinq parents, de trois enseignants, d'une représentante du personnel de soutien, d'une représentante du service de garde et de la direction.

Le Conseil d'établissement a tenu 8 séances à l'école de 17h00 à 18h00, en alternance les mardis ou les mercredis. L'ambiance de travail était détendue et efficace. Au cours de l'année, nous avons traité les dossiers suivants:

- Adoption des règles de régie interne 2016-2017 et calendrier des rencontres.
- Approbation : école en forme et en santé, KinBall, Mr Cartoon, chorale,
- Approbation du code de vie 2016-2017 (LIP art.76)
- Approbation du cadre de références des modalités de fonctionnement du service de garde 2016-2017
- Information sur le budget 2015-2016 et adoption des prévisions budgétaires 2016-2017 (LIP 95)
- Approbation des frais chargés aux parents 2016-2017 (LIP art. 77.1)
- Approbation de la Convention de gestion et de réussite éducative 2015-2016
- Approbation des activités éducatives complémentaires de l'école et Encadrement des modalités de présentation de ces activités.
- Approbation des activités pour les journées pédagogiques 2016-2017 du service de garde (LIP art.87)
- Approbation de la grille-matières 2016-2017 (LIP art. 86)
- Normes et modalités : Première communication et bulletins 2015-2016 (LIP art. 96,15)
- Photo scolaire 2016-2017
- Approbation des services complémentaires et particuliers (LIP art.88)
- Avis sur les critères de sélection d'une direction d'école. (LIP art. 79)
- Activité de reconnaissance pour tout le personnel de l'école.
- Campagne de financement 2015-2016
- Approbation du projet d'implantation de l'IPAD pour le 3^e cycle (LIP 85)
- Adoption du Rapport annuel des activités du C.É. 2014-2015 (LIP art. 82)
- D'autres sujets d'informations ont aussi été traités, les activités de la vie courante de l'établissement.
- ...

Nous n'avions pas officiellement d'OPP (organisme de participation des parents) mais plusieurs parents se sont portés bénévoles et ont été impliqués dans plusieurs activités de l'école cette année :

- bibliothèque
- la vaccination
- accompagnateurs en sortie
- diverses activités dans l'école

Martine Picard, Directrice

Marie-Josée Lalonde, Présidente du Conseil d'établissement

Adopté le 8 juin 2016 résolution CÉ #08-06-2016-09

***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École L'Arpège 2015-2016***

Procès-verbal de la huitième séance du conseil d'établissement tenue le mercredi le 8 juin 2016 à 17h00 à l'école L'Arpège

ÉTAIENT PRÉSENTS

Marie-Josée Lalonde, parent et présidente du conseil d'établissement
Alexandre Cousineau, parent
David Lévêque, parent
Karine Darveau, parent
Marie-Claude Landry, parent
Myriam Jodoin, représentante du service de garde
Mélissa Therrien-Gauthier, enseignante
Marie-France Roy, enseignante
François Lake-Héon, enseignant
Nadine Boudreau, technicienne en éducation spécialisée

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Martine Picard, directrice

ÉTAIENT ABSENTS

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 17h08

Marie-Josée Lalonde accueille les membres constate le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est déposé et lu par Marie-Josée Lalonde

Il est proposé par Marie-Claude Landry et résolu :

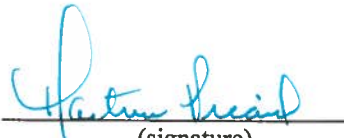
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel

CÉ #08-06-2016-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ #08-06-2016-02	3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MAI 2016 Myriam Jodoin propose l'adoption du procès-verbal tel quel. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
	4. SUIVIS Aucun suivi 5. QUESTION DU PUBLIC Aucun public
CÉ #08-06-2016-03	6. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS 6.1. Résultats de la campagne de financement Mme Picard présente aux membres du conseil le bilan détaillé de la campagne de financement. Le total des ventes de produits de la compagnie Humeur s'élève à \$3907.50. S'ajoute à ce montant une somme de \$1457.61 en contribution volontaire pour un total de \$5365.11. Le plein montant sera versé au fond à destination spéciale. Il sera dédié à la fête de fin d'année et l'achat de nouveaux supports à vélo. 6.2. Activités scolaires : • Sortie aux jeux d'eau le 17 juin pour les classes de 3^e, 4^e et 3-4^e années • Sortie à la piscine extérieure Jules-Choquette, mardi le 21 juin de 13h30 à 14h30 pour le 1^{er} et le 2^e cycle Mme Picard informe les membres du conseil des sorties prévues pour la fin de l'année. Il est proposé par et résolu à l'unanimité Que les activités soient approuvées ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CÉ #08-06-2016-04	6.3 Mise en œuvre des services complémentaires (approbation LIP art 88) La directrice présente la proposition du comité local EHDAA et approuvée en assemblée générale le 25 avril 2016. Avec les disponibilités financières (mesures d'appuis du Mels et Annexe B), l'équipe école a accepté d'ajouter 12 heures de T.E.S. et 20% de tâche d'orthopédagogie pour débiter l'année. Il reste des disponibilités financières pour éventuellement ajouter des heures additionnelles une fois l'ensemble des besoins connus au cours du mois de septembre. Le comité EHDAA sera alors consulté à cet effet. Il est proposé par Alexandre Cousineau et résolu : QUE la proposition de l'équipe école pour ces ajouts soit approuvée tel que présentée : APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ #08-06-2016-05	6.4 Prévision budgétaires (pour adoption LIP art. 66) La directrice présente les prévisions budgétaires pour la prochaine année. Elle explique qu'un effort additionnel sera requis encore cette année compte tenu que les compressions budgétaires sont encore à venir. Cet exercice financier a été particulièrement difficile à réaliser compte que nous n'avons pas reçu les encadrements financiers pour l'an prochain. Il est proposé par Karine Darveau et résolu : QUE les prévisions budgétaires 2015-2016 soient adoptées tel que présentées. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ #08-06-2016-06	6.5 Liste des cahiers d'exercices 2016-2017 (approbation LIP art 77.11) Pour chacun des niveaux, la liste des cahiers d'exercices est présentée par la directrice. Mme Picard informe les membres que le coût des cahiers sera moindre compte tenu du fait que nous bénéficions des avantages de pouvoir faire des achats regroupés. Mme Picard présente le fait qu'au troisième cycle nous allons privilégier le matériel numérique. Il est proposé par Nadine Boudreau et résolu : QUE les listes des cahiers d'exercices et photocopies soient approuvées telles que présentées. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ #08-06-2016-07	6.6 Réduction de la taille du conseil d'établissement (adoption) Mme Picard explique que depuis plusieurs années, il est difficile d'obtenir un nombre suffisant de membres parents pour former le conseil d'établissement. Et, comme l'Arpège ne souhaite pas fonctionner sans conseil d'établissement, faute de membres parents, il serait peut-être utile de valider la possibilité de réduire la taille du conseil afin d'assurer une représentativité des parents pour les années à venir. Une résolution est présentée à cet effet. Il est proposé par Marie-Claude Landry et résolu : QUE une demande de changement de la composition du conseil d'établissement soit adressée à notre Directeur général adjoint. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ #08-06-2016-08	6.7 Choix de dates pour l'assemblée générale annuelle des parents pour l'année scolaire 2016-2017 Après discussion entre les membres, Il est proposé par la directrice et résolu QUE l'assemblée générale annuelle des parents aura lieu le mercredi 21 septembre 2016 à 19h00. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ #08-06-2016-09	6.8 Service de garde 6.8.1 Avis de modification de l'heure d'ouverture et des tarifications pour l'année 2016-2017 Mme Jodoin présente que le service de garde ouvrira ses portes à 6h45 le matin et fermera à 18h00 comme cette année. 6.9 Rapport annuel de la présidente Mme Marie-Josée Lalonde dresse le bilan des activités du conseil d'établissement pour l'année 2015-2016.

	6. CORRESPONDANCE • Aucune correspondance
	7. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE • Aucune information
	8. INFORMATION DES AUTRES MEMBRES 8.1 Parole aux enseignants • Examens du ministère en cours • Sortie à l'école de cirque pour le 2^e cycle • Prof Dino pour le 3^e cycle et la croisière pour les finissants • Activités de fin de l'année aura lieu le 22 juin • Reptizone pour le 1^{er} cycle 8.2 Parole au service de garde • Semaine des services de garde a connu un franc succès • Sortie au zoo s'est bien déroulée 8.3 Parole au personnel de soutien • Activité Jeune Leader s'est bien déroulée et les jeunes auront un dîner récompense
	9. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE : Mercredi 21 septembre 2016 À 19H00
CÉ #08-06-2016-04	10. LEVÉE DE LA SÉANCE Il est proposé par Marie-Josée Lalonde et résolu que la séance soit levée à 18h15 APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ  (signature) Marie-Josée Lalonde, présidente  (signature) Martine Picard, directrice

***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École L'Arpège 2015-2016***

Procès-verbal de la septième séance du conseil d'établissement tenue le mardi le 4 mai 2016 à 17h00 à l'école L'Arpège

ÉTAIENT PRÉSENTS

Alexandre Cousineau, parent
David Lévêque, parent
Karine Darveau, parent
Marie-Claude Landry, parent
Myriam Jodoin, représentante du service de garde
Mélicca Therrien-Gauthier, enseignante
Marie-France Roy, enseignante
François Lake-Héon, enseignant
Nadine Boudreau, technicienne en éducation spécialisée

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Martine Picard, directrice

ÉTAIENT ABSENTS

Marie-Josée Lalonde, parent et présidente du conseil d'établissement

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 17h05

Marie-Claude Landry accueille les membres constate le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est déposé et lu par Marie-Claude Landry.

Il est proposé par **François Lake-Héon** et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel

CÉ #04-05-2016-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ #04-05-2016-02	3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 AVRIL 2016 Mélissa Therrien-Gauthier propose l'adoption du procès-verbal du 6 AVRIL 2016. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
	4. QUESTION DU PUBLIC Aucun public
CÉ #04-05-2016-03	5. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS 5.1. Fournitures scolaires (Approbation LIP 77,1) Mme Picard présente aux membres du conseil les listes, par niveau, des fournitures scolaires qui seront demandés aux parents pour la rentrée scolaire 2016-2017. François-Lake Héon propose l'approbation des fournitures scolaires. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ 5.2. Activités parascolaires 2016-2017(Information) Mme Picard informe les membres du conseil des activités parascolaires qui seront offertes à nos élèves l'an prochain. Ce sont la chorale, les activités proposées par L'Air en fête. Nous sommes à la recherche d'une activité sportive additionnelle pour offrir une plus grande variété. 5.3 Réflexion sur la réduction de la taille du conseil d'établissement Mme Picard explique que depuis plusieurs années, il est difficile d'obtenir un nombre suffisant de membres parents pour former le conseil d'établissement. Et, comme l'Arpège ne souhaite pas fonctionner sans conseil d'établissement, faute de membres parents, il serait peut-être utile de valider la possibilité de réduire la taille du conseil afin d'assurer une représentativité des parents pour les années à venir. Le sujet est porté à l'attention des membres du conseil pour réflexion. Toutefois, si tel est le souhait des membres une résolution sera apportée à notre prochaine rencontre du conseil qui se tiendra le 8 juin prochain.
	6. CORRESPONDANCE • Aucune correspondance
	7. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE • M. Lévesque a eu le résumé des aspects légaux concernant les levées de fonds. Le document sera remis à la direction de l'établissement. • Il y aura une conférence le 11 mai à 19h00 à La Prairie portant sur le sujet de « Comment approcher les tensions entourant le sujet de la sexualité »

	8. INFORMATION DES AUTRES MEMBRES 8.1 Parole aux enseignants • Les enseignants du 3^e cycle participeront au Sommet IPAD. • Les élèves de 3^e cycle ont participé à un atelier de Cirque. • La gestion du virus de la gastroentérite s'est faite selon les règles de l'art. Nos petits nous sont revenus en pleine santé. 8.2 Parole au service de garde • Journée pédagogique sous le thème des supers héros a été une journée mémorable pour les enfants. 8.3 Parole au personnel de soutien • Bilan du projet Jeunes Leaders est excellent. On assiste à une réduction appréciable des avis disciplinaires et les activités sont grandement appréciées des jeunes du 1^{er} cycle.
	9. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE : Mercredi 8 juin 2016 À 17H00
CÉ #04-05-2016-04	10. LEVÉE DE LA SÉANCE Il est proposé par Marie-Claude Landry et résolu que la séance soit levée à 17h48 APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ  (signature) Marie-Josée Lalonde, présidente  (signature) Martine Picard, directrice

***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École L'Arpège 2015-2016***

Procès-verbal de la sixième séance du conseil d'établissement tenue le mercredi le 6 avril 2016 à 17h00 à l'école L'Arpège

ÉTAIENT PRÉSENTS

Marie-Josée Lalonde, parent et présidente du conseil d'établissement
Alexandre Cousineau, parent
David Lévêque, parent
Karine Darveau, parent
Marie-Claude Landry, parent
Myriam Jodoin, représentante du service de garde
Mélicia Therrien-Gauthier, enseignante
Marie-France Roy, enseignante
François Lake-Héon, enseignant
Nadine Boudreau, technicienne en éducation spécialisée

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Martine Picard, directrice

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 17h02

Marie-Josée Lalonde accueille les membres constate le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est déposé et lu par Marie-Josée Lalonde.

Il est proposé par **Marie-France Roy** et résolu :

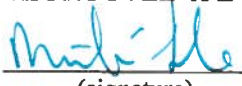
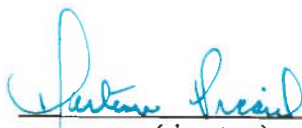
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel

CÉ #06-04-2016-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ #06-04-2016-02	3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 février 2016 Myriam Jodoin propose l'adoption du procès-verbal du 10 février 2016. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
	4. QUESTION DU PUBLIC Aucun public
CÉ #6-04-2016-03	5. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS 5.1. Organisation scolaire (Information) Mme Picard donne le portrait non officiel de l'organisation scolaire pour 2016-2017. Elle explique que nous sommes en plein processus d'organisation scolaire et que des prochaines rencontres vont se tenir sous peu pour officialiser le tout. • 2 groupes de préscolaire • 1 groupe de 1^{re} année • 2 groupes de 2^e année • 1 groupe de 3^e année • 1 groupe multi 3-4 • 1 groupe de 4^e année • 1 groupe de 5^e année • 1 groupe multi 5-6 • 1 groupe de 6^e année • 2 groupes de classe de développement du langage 5.2. Grille-matière 2016-2017 (Approbation) Mme Picard dépose la grille-matière 2016-2017. Cette dernière a été approuvée par l'Assemblée générale des enseignants. François-Lake Héon propose l'approbation de la grille-matière 2016-2017 APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ 5.3 Calendrier scolaire 2016-2017 (information) Mme Picard présente, à titre d'information, le calendrier scolaire 2016-2017. Marie-Claude Landry propose l'adoption des normes et modalités pour les dates de tombée des bulletins. 5.4 Photo scolaire 2016-2017 (approbation) Mme Picard présente les possibilités. Les membres du conseil s'entendent pour retenir les services de la compagnie Enfants Klik ! CÉ #06-04-2015-04 APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ 5.5 Utilisation du fond à destination spécial pour compléter la flotte de IPAD au 3^e cycle

CÉ #06-04-2015-05	(approbation) Karine Darveau propose que les montants soient dédiés à l'achat des IPAD et des stylets. 5.6 Service de garde : 5.6.1 Cadre de référence sur les modalités de fonctionnement du service de garde 2016-2017 (approbation) Mme Jodoin présente le cadre de référence sur les modalités de fonctionnement du service de garde pour l'an prochain. Mme Darveau propose que le service de garde puisse tenir des rencontres de type portes-ouvertes pour permettre au parent de rencontrer l'éducatrice en service de garde. Mme Marie-Claude Landry propose l'approbation du cadre de référence.
CÉ #06-04-2015-06	APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ 5.6.2 Journées pédagogiques 2016-2017 (information) Mme Jodoin explique que compte tenu de l'ajout des frais de garde. Cette année nous avons vécu une diminution du taux de participation aux activités tenues à l'extérieur de l'école. Comme nous sommes dans l'obligation d'offrir une activité au service de garde à l'intérieur des murs de l'école si une activité à l'extérieur a été prévue, la décision a été prise d'opter pour des journées pédagogiques maison seulement.
	6. CORRESPONDANCE Aucune correspondance
	7. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE M. Lévêque, au comité de parents, nous parle du contenu de l'atelier concernant les levées de fonds. - Suivi sur la commission parlementaire sur le projet de loi 86. Le calendrier des présentations est disponible. M. Lévêque nous parle du Congrès FCPQ. Il nous mentionne que 6 parents assisteront au congrès.
	8. INFORMATION DES AUTRES MEMBRES 8.1 Parole aux enseignants - Au 3^e cycle, présentation de Gustave & Cie, - Au 2^e cycle, présentation de la société Inca, expérimenter la robotique - En 2^e année, expérimentation avec les applications IPAD - En 1^{re} année, expérimenter avec 8.2 Parole au service de garde - Journée pédagogique dont le thème était la « cabane à sucre ». 8.3 Parole au personnel de soutien - Mme Boudreau mentionne qu'elle a débuté les ateliers « Jeunes Leaders ». Une belle réussite qui implique les jeunes de 6^e année auprès des classes de 1^{re} année qui ont besoin d'un soutien pour développer la bonne entente. - Mme Boudreau nous parle de sa formation sur les techniques d'intervention non-violente. Il en ressort l'importance de faire de la prévention.

	9. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE : Mercredi 4 mai 2016 À 17H00
CÉ #10-02-2016-05	10. LEVÉE DE LA SÉANCE Il est proposé par Marie-Claude Landry et résolu que la séance soit levée à 18h25 APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ  _____ (signature) Marie-Josée Lalonde, présidente  _____ (signature) Martine Picard, directrice

***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École L'Arpège 2015-2016***

Procès-verbal de la cinquième séance du conseil d'établissement tenue le mardi le 10 février 2016 à 17h00 à l'école L'Arpège

ÉTAIENT PRÉSENTS

Marie-Josée Lalonde, parent et présidente du conseil d'établissement
Alexandre Cousineau, parent
David Lévêque, parent
Karine Darveau, parent
Marie-Claude Landry, parent
Myriam Jodoin, représentante du service de garde
Mélicia Therrien-Gauthier, enseignante
Marie-France Roy, enseignante
François Lake-Héon, enseignant
Nadine Boudreau, technicienne en éducation spécialisée

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Martine Picard, directrice

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 17h06

Marie-Josée Lalonde accueille les membres constate le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est déposé et lu par Marie-Josée Lalonde.

Il est proposé par **François Lake-Héon** et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel

CÉ #10-02-2016-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

	8. INFORMATION DES AUTRES MEMBRES 8.1 Parole aux enseignants • Sortie au Biodôme pour les élèves de 3^e, 4^e, 3-4^e et la classe langage de Mme Céline. La sortie a été très appréciée ! • Ouverture d'une page Facebook en classe de 2^e année. Cette page est accessible seulement aux parents de la classe 201. • Le 3^e cycle organise une activité de ski au Mont St-Bruno le 17 février. • Les enseignants ont eu une formation en robotique et implanteront les projets dès le mois de mars. • Dans le cadre des réductions budgétaires, l'équipe école s'est entendue pour réduire de façon significative le nombre de photocopies produites au cours d'une année. Jusqu'à ce jour, un total de 37 868 copies a été économisé. Un effort notable. Mme Picard tient à féliciter toute l'équipe école qui a emboîté le pas dans cette direction. 8.2 Parole au service de garde • Journées pédagogiques du 25 et 26 janvier dernier. Les deux journées ont été agréables et appréciées. 8.3 Parole au personnel de soutien • Mme Boudreau mentionne qu'elle a accompagné les élèves au Biodôme.
	9. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE : Mercredi 6 avril 2016 À 17H00
CÉ #10-02-2016-05	10. LEVÉE DE LA SÉANCE Il est proposé par François Lake-Héon et résolu que la séance soit levée à 17h52 APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ  _____ (signature) Marie-Josée Lalonde, présidente  _____ (signature) Martine Picard, directrice

***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École L'Arpège 2015-2016***

Procès-verbal de la quatrième séance du conseil d'établissement tenue le mardi le 15 décembre 2015 à 17h00 à l'école L'Arpège

ÉTAIENT PRÉSENTS

Marie-Josée Lalonde, parent et présidente du conseil d'établissement
David Lévêque, parent
Marie-Claude Landry, parent
Myriam Jodoin, représentante du service de garde
Mélicha Therrien-Gauthier, enseignante
Marie-France Roy, enseignante
François Lake-Héon, enseignant
Nadine Boudreau, technicienne en éducation spécialisée

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Martine Picard, directrice

Absents :

Mathieu Boilard, parent
Alexandre Cousineau, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 17h06

Marie-Josée Lalonde accueille les membres constate le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est déposé et lu par Marie-Josée Lalonde.

Il est proposé par **Marie-Claude Landry** et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel

CÉ #15-12-2015-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ #15-12-2015-02	3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 novembre 2015 Marie-France Roy propose l'adoption du procès-verbal du 25 novembre 2015. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
	4. QUESTION DU PUBLIC Aucun public
CÉ #15-12-2015-03	5. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS 5.1. Campagne de financement 2015-2016. (Approbation) Mme Picard dépose un projet de campagne de financement de la compagnie Humeur. La campagne débiterait dans la semaine du 22 février 2016. La distribution se ferait dans la semaine du 14 mars 2016 et le retour de l'argent se ferait dans la semaine du 4 avril 2016. La compagnie Humeur offre le support de 2 personnes pour assurer le suivi des opérations liées à la campagne de financement. Il est proposé par Nadine Boudreau d'approuver la campagne de financement par la compagnie Humeur. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
CÉ #15-12-2015-04	5.2. Location locaux de l'école à l'été 2016 (Approbation) La compagnie AngloFun nous a adressé une demande de location de locaux pour tenir un camp d'immersion anglaise du 4 juillet au 19 août 2016. Ce projet d'entente est conditionnel à la non-utilisation des locaux par la Ville de Sainte-Julie et a une clause d'annulation si les inscriptions ne justifient pas la tenue du camp. François Lake-Héon propose l'approbation du projet de location des locaux pour la tenue d'un camp d'été d'immersion anglaise par la compagnie AngloFun de Sainte-Julie. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
	6. CORRESPONDANCE Aucune correspondance
	7. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE M. Lévêque nous informe sur les faits saillants concernant la loi 86, la composition du nouveau conseil scolaire.
	8. INFORMATION DES AUTRES MEMBRES 8.1 Parole aux enseignants

	• On se prépare pour Noël. Une thématique pour chacune des journées a été planifiée. • Les premières années sont allées au théâtre. 8.2 Parole au service de garde • On se prépare pour Noël aussi. • Une lettre sera envoyée annonçant une augmentation du tarif portant le coût à 8.10 \$ par jour. 8.3 Parole au personnel de soutien • Les animations se poursuivent.
	9. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE : Mercredi 10 février 2016 À 17H00
CÉ #15-12-2015-05	10. LEVÉE DE LA SÉANCE Il est proposé par et résolu que la séance soit levée à 17h46 APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ  (signature) Marie-Josée Lalonde, présidente  (signature) Martine Picard, directrice

***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École L'Arpège 2015-2016***

Procès-verbal de la troisième séance du conseil d'établissement tenue le mercredi le 25 novembre 2015 à 17h00 à l'école L'Arpège

ÉTAIENT PRÉSENTS

Marie-Josée Lalonde, parent et présidente du conseil d'établissement
David Lévêque, parent
Marie-Claude Landry, parent
Mélicia Therrien-Gauthier, enseignante
Marie-France Roy, enseignante
François Lake-Héon, enseignant
Nadine Boudreau, technicienne en éducation spécialisée

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Martine Picard, directrice

Absents :

Alexandre Cousineau, parent
Myriam Jodoin, représentante du service de garde
Mathieu Boilard, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 17h02

Marie-Josée Lalonde accueille les membres constate le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est déposé et lu par Marie-Josée Lalonde.

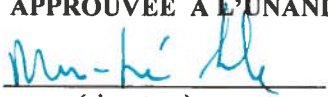
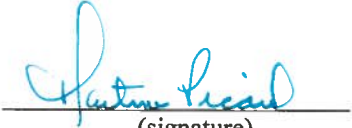
Il est proposé par **François Lake-Héon** et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec la correction suivante :
La prochaine rencontre se tiendra mardi 15 décembre 2015.

CÉ #25-11-2015-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ #25-11-2015-02	3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 octobre 2015 Mélissa Therrien-Gauthier propose l'adoption du procès-verbal du 21 octobre 2015 avec la correction suivante : • Au point 9.3 comme suit : Mme Boudreau informe les membres que les ateliers « Attentix » sont commencés et ceux de « Vers le Pacifique » sont à venir. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
	4. QUESTION DU PUBLIC Aucun public
CÉ #25-11-2015-03	5. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS 5.1. Campagne de financement 2015-2016. Mme Picard dépose un projet de campagne de financement de la compagnie Humeur. Plusieurs questions ont surgit concernant le fonctionnement à l'interne et le type d'accompagnement par la compagnie pour tout imprévu vécu lors de la campagne, Mme Picard propose le report de ce point à la prochaine rencontre du conseil en décembre prochain. Des informations additionnelles concernant les questionnements amenés au cours de la rencontre seront transmises aux membres du conseil et une décision sera prise en fonction des réponses fournies. 5.2. Convention de gestion et réussite éducative 2015-2016 Après avoir été approuvée par le CEE le 13 octobre et entérinée par l'assemblée générale le 19 octobre, la convention de gestion et de réussite éducative 2015-2016 est déposée aux membres du C.É. La directrice en fait la présentation. Elle accueille les commentaires et répond aux questions. La directrice propose l'adoption de la CGRÉ tel que présentée. Mme Lalonde demande le vote et la proposition est rejetée à l'unanimité.
CÉ #25-11-2015-04	M. François Lake-Héon propose l'adoption de la CGRÉ sans y voir apparaître les cibles chiffrées. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
	6. CORRESPONDANCE Aucune correspondance
	7. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE • M. Lévêque nous dit avoir reçu des informations concernant les compressions budgétaires via le comité de parents. • Conférence pour les parents : « Nos enfants et les écrans » offert à l'école L'Arc-en-ciel, le 26 novembre prochain. • Renouvellement du contrat du protecteur de l'élève.

	8. INFORMATION DES AUTRES MEMBRES 8.1 Parole aux enseignants • M. Boucher nous offre des ateliers très pertinents pour apprendre à communiquer adéquatement. Ces formations sont très appréciées de la part des enseignants. 8.2 Parole au service de garde • Journées pédagogiques : ○ 19 novembre : Au centre équestre 1101 ○ 20 novembre : Au complexe Power Ball 8.3 Parole au personnel de soutien • Sortie au théâtre pour les classes langage et le 1^{er} cycle • Début des ateliers d'habiletés sociales avec la psychoéducatrice
	9. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE : Mardi 15 décembre 2015 À 17H00
CÉ #25-11-2015-05	10. LEVÉE DE LA SÉANCE Il est proposé par Nadine Boudreau et résolu que la séance soit levée à 18h05 APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ  (signature) Marie-Josée Lalonde, présidente  (signature) Martine Picard, directrice

***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École L'Arpège 2015-2016***

Procès-verbal de la deuxième séance du conseil d'établissement tenue le mercredi 21 octobre 2015 à 17h00 à l'école L'Arpège

ÉTAIENT PRÉSENTS

Marie-Josée Lalonde, présidente
David Lévêque, parent
Alexandre Cousineau, parent
Marie-Claude Landry, parent
Mélicia Therrien-Gauthier, enseignante
Marie-France Roy, enseignante
Myriam Jodoin, représentante du service de garde
Nadine Boudreau, technicienne en éducation spécialisée
François Lake-Héon, enseignant

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Martine Picard, directrice

Absents :

Mathieu Boilard, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 17h08

La Présidente accueille les membres et constate le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est déposé et lu par **Marie-Josée Lalonde**.

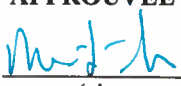
Il est proposé par **Myriam Jodoin** et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel :

CÉ #21-10-2015-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ #21-10-2015-02	3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 octobre 2015 Marie-Claude Landry propose l'adoption du procès-verbal qui avait été déposé le 7 octobre 2015. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
	4. QUESTION DU PUBLIC Une dame se présente pour assister à la rencontre et pour observation. Elle demande si elle peut avoir accès à l'ordre du jour et au procès-verbal de cette rencontre. La directrice lui remet un ordre du jour et lui mentionne que le procès-verbal sera disponible sur le site de l'école.
CÉ #21-10-2015-03	5. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS 5.1 Activités éducatives complémentaires 2014-2015. Il est proposé par François Héon-Lake d'adopter les activités éducatives présentées du préscolaire, du 1^{er} jusqu'au 3^e cycle. Ces activités respectent l'encadrement de présentation et d'approbation. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ#05-11-2014-04	5.2 Activité parascolaire Kin-Ball à l'automne 2015 La directrice dépose un document qui présente l'activité de Kin-Ball. Cette activité respecte l'encadrement de présentation et d'approbation. Il est proposé par Nadine Boudreau d'adopter l'activité éducative de KinBall présentée. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
	7. CORRESPONDANCE Aucune correspondance
	8. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE • Monsieur David Lévêque nous mentionne qu'il y avait peu d'information pertinente à livrer.

	9. INFORMATION DES AUTRES MEMBRES 9.1 Parole aux enseignants • Monsieur François Lake-Héon nous mentionne que le projet IPAD fonctionne bien. Suite à un sondage, les parents ont manifesté un grand sentiment de satisfaction. Les parents mentionnent avoir remarqué un grand enthousiasme de la part de leur enfant. • En 5^e et 6^e ont eu la visite de Richard Petit. La conférence a été très appréciée comme à l'habitude. 9.2 Parole au service de garde • Le 23 octobre, une journée pédagogique. Le pourcentage de participation qui tient compte de la diminution de clientèle est somme toute très bon. 9.3 Parole au personnel de soutien Mme Boudreau informe les membres que les ateliers « Attentix » et sont commencés et ceux de « Vers le Pacifique » sont à venir.
	10. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE : 25 novembre 2015 À 17H00
CÉ #21-10-2015-05	11. LEVÉE DE LA SÉANCE Il est proposé par Marie-France et résolu : Que la séance soit levée à 17h31 APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ  (signature) Marie-Josée Lalonde, présidente  (signature) Martine Picard, directrice

***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École L'Arpège 2015-2016***

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue le mercredi 7 octobre 2015 à 17H00, à l'école L'Arpège

ÉTAIENT PRÉSENTS

Marie-Josée Lalonde, présidente
David Lévêque, parent
Alexandre Cousineau, parent
Marie-Claude Landry, parent
Mélisha Therrien-Gauthier, enseignante
Marie-France Roy, enseignante
Myriam Jodoin, représentante du service de garde.
Nadine Boudreau, technicienne en éducation spécialisée

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Martine Picard, directrice

Absents :

Mathieu Boilard, parent
François Lake-Héon, enseignant

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 17h05

La directrice accueille les membres constate le quorum et ouvre la séance.

2. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Les membres se présentent à tour de rôle. **Madame Marie-Claude Landry, Monsieur David Lévêque** parent, nouveaux membres du C.É. cette année. La bienvenue leur est souhaitée par tous les autres membres.

3. ÉLECTION D'UN(E) PRÉSIDENT (E)

Marie-Josée Lalonde propose sa candidature à titre de présidente.

Aucune autre candidature n'est soumise et aucun autre membre ne se montre intéressé.
Madame Marie-Josée Lalonde est élue par acclamation comme Présidente du Conseil d'établissement.

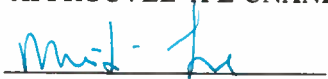
CÉ #23-09-2015-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

CÉ #23-09-2015-02	Après discussion, il est proposé par Marie-Josée Lalonde et résolu : Que Mme la directrice agisse comme secrétaire. Mme Picard accepte. 5. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est déposé et lu par Marie-Josée Lalonde. Il est proposé par Marie-France Roy et résolu : QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec les modifications suivantes : •Le point 8.1 dépôt des règles de régie interne soit adopté ce soir •Le point 8.2 dépôt de l'encadrement des modalités de présentation et d'approbation des activités éducatives complémentaires 2015-2016 soit adopté ce soir ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
CÉ #23-09-2015-03	6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JUIN 2015 Il est proposé par Marie-France Roy et résolu : Que le procès-verbal du 10 juin soit adopté avec la modification suivante : Au point 6.7 la date du 22 septembre soit remplacée par le 23 septembre. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
	7. QUESTION DU PUBLIC Aucun public
CÉ #23-09-2015-04	8. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS 8.1 Dépôt des règles de régie interne pour adoption. Marie-Claude Landry propose d'adoption des règles de régie interne tel quel. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 8.2. Dépôt du document sur l'encadrement des modalités de présentation et d'approbation des activités éducatives complémentaires 2015-2016 En vue d'approuver les activités éducatives complémentaires qui seront déposées par les enseignants à la prochaine séance, la directrice dépose le document à cet effet. Alexandre Cousineau propose l'approbation du document 8.3 Approbation d'activités éducatives complémentaires de septembre et octobre. • Préscolaire : Halloween, chauves-souris et cie Il est proposé par Marie-Claude Landry et résolu que l'activité soit approuvée à posteriori par le conseil d'établissement considérant que l'activité a eu lieu et qu'elle sera incluse dans le document présenté par l'enseignante à la fin octobre à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du Conseil d'établissement. APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ 8.4 Calendrier des rencontres

CÉ #23-09-2015-05	La directrice dépose une proposition de calendrier basé sur la formule de l'an dernier qui a été appréciée des membres. Cette proposition sera reconduite cette année. Les réunions auront lieu de 17h00 à 18h00. Discussion entre les membres pour certaines dates. Le Président et la directrice insiste pour que les membres prennent connaissance des documents qui ne seront pas relus lors des séances, question d'efficacité. Il est proposé par Myriam Jodoin et résolu que les séances du conseil d'établissement soient de 17h00 à 18h00 selon les dates au calendrier déposé et ajusté séance tenante. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
	9. DENONCIATION DE CONFLIT D'INTERET La directrice informe les membres de l'article 70 de la LIP consistant à compléter le formulaire de dénonciation d'intérêt direct ou indirect si un membre se retrouve dans une position de conflit d'intérêt lorsque que le C.É. traite un dossier et a une décision à prendre. Tous les membres présents ont complété et remis le dit formulaire. Monsieur Mathieu Boilard devra déposer son formulaire de dénonciation d'intérêts à notre prochaine rencontre du 21 octobre 2015.
	10. CORRESPONDANCE La Présidente, Marie-Josée Lalonde dépose le document intitulé M'as-tu vu ? La présidente, Marie-Josée Lalonde parle de la campagne Unis
	11. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE Les dates de formation pour les membres du conseil d'établissement sont : • 2 novembre 2015 : Le rôle, les pouvoirs et le mode de fonctionnement d'un conseil d'établissement • 9 novembre 2015 : Les rôles respectifs du président du conseil d'établissement et du directeur d'établissement (réservée aux présidents et aux directeurs des établissements) • 4 mai 2016 : Le budget de l'école – les rôles du conseil d'établissement
	12. INFORMATION DES AUTRES MEMBRES 12.1 Parole aux enseignants • 11 septembre : Fête de la rentrée : Épluchette de blé d'inde avec la collaboration du Club Optimiste jumelé à l'activité Photo rama et activités sur roulettes. Activités très appréciées et bien adaptées aux élèves. • 3e cycle : L'implantation du projet IPAD a fait bien de jeunes heureux. Le projet se déroule Avec beaucoup de sérieux et l'expertise se raffine au fil des semaines ; 12.2 Parole au service de garde • Belle rentrée. Les quelques nouvelles éducatrices se sont bien intégrées à l'équipe. • Le 25 septembre : journée pédagogique réalisée à l'interne avec la super animation de Tonus. On a vécu une belle journée. 12.3 Parole au personnel de soutien Mme Boudreau annonce que les ateliers Attentix et Vers le Pacifique commenceront sous peu. Mme Boudreau nous parle des ateliers de communication non violente.

	13. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE : 21 octobre 2015 À 17h00
CÉ #23-09-2015-06	14. LEVÉE DE LA SÉANCE Il est proposé par Marie-Josée Lalonde et résolu : Que la séance soit levée à 17h55 APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ  (signature) La présidente, Marie-Josée Lalonde  (signature) La directrice, Martine Picard